

prochains? Je n'en sais rien, monsieur le Président. Le problème, c'est qu'alors, le député nous dira d'augmenter le déficit, de dépenser davantage, que nous avons trop dépensé au printemps dernier, que nous avons trop dépensé l'été dernier à la création d'emplois. Le député changera de refrain mais, de toute façon, la logique n'est pas son fort.

LE PROGRAMME SPÉCIAL DE RELANCE DES INVESTISSEMENTS—  
LE CALENDRIER DES DÉPENSES

**L'hon. James A. McGrath (Saint-Jean-Est):** Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au très honorable premier ministre qui, en répondant à mes collègues, a mentionné tous les programmes sauf un. Il s'agit du Programme spécial de relance des investissements sur lequel je tiens à attirer son attention. Ainsi, pour la présente année financière, ce programme a un budget de 1.1 milliard de dollars. Grâce à un document du cabinet datant d'octobre dernier, nous savons que l'allocation des dépenses prévues dans le cadre de ce programme tire de l'arrière depuis la présentation du budget, le 12 avril. C'est là que les fonds sont bloqués.

Compte tenu de l'ampleur du problème du chômage et du fait qu'il est moralement et politiquement injustifiable de bloquer ces fonds qui pourraient contribuer à créer des emplois maintenant, le premier ministre va-t-il nous assurer que toutes les dépenses prévues dans le cadre de ce programme seront maintenant autorisées par les ministres qui ont un rôle politique à jouer dans les régions?

**L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances):** Monsieur le Président, le député était présent au moment de la présentation du budget. Il a effectivement raison lorsqu'il dit qu'on a dépensé moins d'argent que prévu l'an dernier dans le cadre du Programme de relance des investissements. Mais cela signifie que nous dépenserons cette année considérablement plus que le montant prévu, soit, comme il l'a signalé, quelque chose comme 1.1 milliard de dollars. Ces dépenses sont présentement effectuées dans toutes les provinces du pays.

Les fonds ne sont ni bloqués ni réservés. Au contraire, nous surveillons régulièrement au cabinet l'allocation des dépenses à cet égard. Nous avons commandé à nos hauts fonctionnaires de voir à ce que les dépenses prévues soient effectuées et que le Programme de relance des investissements soit mis en œuvre au plus tôt cette année pour qu'il y soit consacré plus d'argent que nous avions prévu, soit, je le répète quelque chose comme 1.1 milliard de dollars.

ON DEMANDE AU MINISTRE DE PRENDRE UN ENGAGEMENT  
FORMEL

**L'hon. James A. McGrath (Saint-Jean-Est):** Monsieur le Président, j'ai une autre question à poser et je l'adresse au ministre des Finances. Peut-il nous donner l'assurance absolue que les programmes qui relèvent du ministère des Pêches et des Océans, y compris celui des ports pour petits bateaux, ceux qui relèvent de Travaux publics et des Postes, programmes qui entrent tous dans la catégorie des projets spéciaux de relance, ne sont pas retardés par les ministres régionaux dans l'exercice de leur rôle politique? Il est peut-être en mesure de nous dire exactement combien il reste d'argent dans la caisse de ce programme.

**L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances):** Monsieur le Président, je puis certainement donner cette assurance au

Questions orales

député pour la bonne raison qu'il n'a jamais été de la compétence des ministres régionaux de retenir ces fonds. Le programme relève du ministre chargé du Développement économique. Une équipe spéciale de fonctionnaires en surveille l'application. Comme je l'ai dit au député, le comité du cabinet qui s'occupe de développement économique suit régulièrement le cours des dépenses à cet égard. Un retard dans l'allocation des fonds peut résulter notamment de la nouvelle répartition qu'on a pu en faire parce qu'un projet qui a été approuvé n'avance pas aussi rapidement que prévu. Je ne peux imaginer d'autres circonstances où des dépenses prévues ne se seraient pas faites.

Quant au chiffre exact, je crains de ne pas l'avoir à portée de la main aujourd'hui, mais je vais me renseigner auprès du ministre d'État chargé du Développement économique et régional et de ses collaborateurs.

Si le ministre n'est pas à la Chambre demain, je communiquerai moi-même au député le renseignement avec plaisir.

\* \* \*

L'ENVIRONNEMENT

LE RAPPORT DU SOUS-COMITÉ DES PLUIES ACIDES—ON  
SUGGÈRE QUE LA COMMISSION HYDROÉLECTRIQUE DE  
L'ONTARIO UTILISE LE CHARBON DE L'OUEST CANADIEN

**M. Ian Deans (Hamilton Mountain):** Monsieur le Président, en l'absence du ministre de l'Environnement, je vais poser ma question au premier ministre. Le premier ministre n'ignore sans doute pas que le sous-comité des pluies acides a remis son deuxième rapport au cours de la législature actuelle. Il a rappelé, encore une fois, combien les pluies acides qui ne cessent de retomber sur le pays le préoccupaient au plus haut point. Il estime que les émissions de polluants ont augmenté bien que les ministres de l'Environnement eussent convenu de les réduire de 50 p. 100 d'ici 1994.

Le premier ministre pourrait-il charger quelqu'un de son cabinet de cette question ou encore, faire en sorte que le gouvernement entame des pourparlers avec l'Ontario afin de convaincre cette province qu'elle y gagnerait sur le plan à la fois des emplois et de la réduction des pluies acides si la Commission hydroélectrique de l'Ontario achetait à l'Ouest son charbon dont la teneur en soufre est moins élevée que celui des États-Unis?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur le Président, je considère la question du député comme des instances destinées au ministre de l'Environnement. Je ferai les démarches nécessaires pour qu'il en soit dûment informé. Cela étant, le ministre de l'Environnement, lui-même, a déploré que les gouvernements et le secteur privé aient fait si peu de progrès pour assainir notre environnement.

Mais je peux dire au député, car je viens justement de discuter de cette question en Europe, que les Européens sont aux prises avec le même problème que nous, problème qui est d'autant plus grave chez eux qu'ils n'ont pas les grands espaces que nous avons, nous. Nos gouvernements doivent se réunir à Munich dans quelques mois, je crois, et nous tâcherons de faire front commun pour combattre ce problème. Le député parle surtout de questions qui concernent le gouvernement de l'Ontario. Je vais donc m'assurer que notre ministre de l'Environnement en soit dûment informé.